

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition, à huis clos, du général d'armée Pierre Schill, chef
d'état-major de l'armée de Terre.

Mercredi
20 juillet 2022
Séance de 11 heures

Compte rendu n° 8

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021-2022

**Présidence
de M. Thomas
Gassilloud,**
président



La séance est ouverte à onze heures dix.

M. le président Thomas Gassilloud. Nous sommes ravis, mon général, de vous accueillir pour votre première audition devant notre commission, qui s'est renouvelée à plus de 80 %.

Je tiens à saluer et à remercier toutes les femmes et les hommes qui servent dans l'armée de Terre, ceux qui ont défilé lors du 14 juillet mais aussi tous ceux qui sont projetés loin de chez nous.

Nous attendons de votre part une présentation de l'armée de Terre, de son rôle dans la défense nationale – ce que vous appelez son offre stratégique. Armée de nos territoires, elle est la plus proche de nos concitoyens et la plus visible, mais elle peut aussi être complexe pour un néophyte découvrant les traditions des marsouins, des légionnaires, des hussards, des spahis ou des chasseurs alpins – je compte sur votre pédagogie.

Après cinq années de remontée en puissance, nous serons heureux d'entendre votre premier bilan de la modernisation de nos forces et de connaître votre appréciation de l'équilibre actuel entre masse et technologie dans un contexte de retour du conflit de haute intensité.

Fort des premières leçons du conflit ukrainien, vous pourrez aussi nous faire part de votre vision stratégique.

Pour autant, l'Ukraine ne doit pas nous détourner des autres théâtres d'opérations ainsi que des autres champs de conflictualité. Quel regard portez-vous sur le niveau et les modalités de l'engagement des forces terrestres sur le territoire national et en opérations extérieures ? Quelle est votre analyse de la reconfiguration de l'opération Barkhane et des conditions du maintien de notre présence au Sahel et plus largement en Afrique de l'Ouest ?

Enfin, s'agissant des moyens, quels sont, selon vous, les besoins et les priorités de l'armée de Terre dans la perspective de la nouvelle loi de programmation militaire (LPM) et quels sont vos points de vigilance ?

M. le général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre. Je vous remercie, Monsieur le président, pour les mots que vous avez eus à l'égard de l'armée de Terre. Chef d'état-major de l'armée de Terre, armée des territoires, depuis un an, je suis heureux de pouvoir m'adresser à la représentation nationale.

Je salue et félicite les nouveaux et les anciens membres de la commission. L'armée de Terre s'attachera à vous réserver le meilleur accueil afin de vous aider à mener à bien vos travaux. Je veillerai à entretenir la relation de confiance qui a toujours prévalu.

Alors que nous venons de célébrer la fête nationale et en pleine période estivale, j'ai une pensée pour les 25 000 soldats de l'armée de Terre en posture opérationnelle, dont 5 000 sont déployés en opérations extérieures et 9 000 assurent la protection du territoire national en métropole et outre-mer, notamment à travers les missions Sentinelle ou Héphaïstos, en renfort

des forces de sécurité intérieure dans la lutte contre les feux de forêt. Je pense aussi à ceux qui se tiennent en alerte ainsi qu'à tous ceux qui se forment et s'entraînent en ce moment même.

Une année après avoir pris mes fonctions, je peux en témoigner, nous avons une belle armée de Terre, une armée d'emploi qui sert avec enthousiasme jusqu'à payer le prix du sang en opération. Le moral de nos soldats est bon – 80 % des membres de l'armée de Terre interrogés annuellement déclarent avoir un très bon, un bon ou un assez bon moral – en raison des engagements opérationnels, des livraisons d'équipements qui concrétisent les efforts de la Nation et parce qu'ils ont confiance dans leurs chefs et leur institution.

Avant de répondre à vos questions, je vous livrerai un instantané de l'armée de Terre. J'évoquerai ensuite le durcissement et la modernisation entrepris depuis plusieurs années dans le cadre du plan *Supériorité opérationnelle* dont les enseignements de la guerre en Ukraine confirment la pertinence, même s'ils imposent de l'ajuster. Enfin, j'aborderai les enjeux des engagements terrestres des prochaines années.

L'armée de Terre est un concentré de France chargé de protéger les Français. Elle a historiquement entretenu une relation incarnée avec nos territoires, vos circonscriptions, et elle y reste ancrée. Elle compte 140 000 terriens dont 35 000 servent en dehors de l'armée. Sur les 106 000 hommes et femmes servant au sein de l'armée de Terre, 97 000 sont des militaires et 9 000 des civils, auxquels il faut ajouter 24 000 réservistes. L'armée de Terre est répartie dans 550 implantations dans quatre-vingts départements ; deux tiers de ses membres sont affectés en dehors des grands pôles urbains et un quart – plus de 25 000 – dans des communes rurales.

Sur le plan économique, un régiment, environ 1 000 soldats, génère 50 millions d'euros de retombées locales par an. Cette empreinte résulte des commandes effectuées auprès d'entreprises, de la consommation, des emplois directs et indirects. Au-delà des seules retombées économiques, ce sont des familles qui dynamisent la vie locale des territoires, des enfants accueillis dans les écoles, etc.

L'armée de Terre est un concentré de France. Chaque année, 15 000 jeunes choisissent de rejoindre nos rangs. La jeunesse est un impératif et un atout pour nos armées. Il serait probablement plus pertinent de parler des jeunesses, car les jeunes dans nos rangs sont représentatifs de la diversité sociale de notre population ; ils proviennent de toute la France métropolitaine et ultramarine – les outre-mer représentent plus de 10 % de notre recrutement, autant que celui en provenance d'Île-de-France – et présentent des talents extrêmement variés. Cette diversité fait la richesse de notre armée de Terre.

Pour répondre à cette envie de servir, atout quasiment unique en Europe, l'armée de Terre s'attache à valoriser les mérites de ses soldats et à leur offrir des perspectives professionnelles et des opportunités de progression. L'escalier social fonctionne. La moyenne d'âge des régiments est de 28 ans. Le recrutement initial et le niveau scolaire à l'entrée dans l'institution ne sont pas déterminants. Sans multiplier les exemples de soldats ayant atteint le sommet de la hiérarchie, la moitié des officiers sont issus du corps des sous-officiers et la moitié des sous-officiers sont issus des militaires du rang.

L'armée de Terre est un levier d'intégration citoyenne grâce aux exigences de la finalité opérationnelle et à la singularité militaire. Le passage dans ses rangs accroît le sens du

collectif, l'esprit de discipline, le dépassement de soi et la prise de responsabilité contribuant ainsi à la résilience de la Nation.

L'armée de Terre contribue à la défense du territoire national. Elle participe à la sécurité du quotidien des Français. Si l'engagement de nos soldats d'active et de réserve dans le cadre de l'opération Sentinelle est le plus emblématique, ces derniers se tiennent prêts à intervenir en cas de besoin. Ce fut le cas en 2020, après le passage de la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes, lors des pics de la pandémie de covid-19 et aujourd'hui dans la lutte contre les incendies.

L'armée de Terre sert d'abord à combattre, en tout lieu, en tout temps, quelle que soit la mission. Elle est chargée de protéger le pays contre la dangerosité du monde. En tant que chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), ma responsabilité est de faire en sorte que nos soldats soient prêts pour faire face à toute éventualité.

L'Europe connaissait un épisode de paix durable. La grande majorité de nos concitoyens n'a pas connu de temps de guerre. Nous appartenons certainement à l'une des générations les plus riches de l'histoire ; nous habitons l'un des espaces privilégiés du globe. Nombreux étaient ceux qui pensaient pouvoir fermer les yeux et ignorer les menaces pesant sur cette opulence. Mais la guerre est revenue sur notre continent. La menace planait depuis de nombreuses années. En effet, l'invasion russe a été précédée d'un effort de modernisation militaire qui voulait impressionner et de plusieurs coups de semonce : Géorgie, Crimée, Donbass, Syrie. La menace était identifiée. Consciente de sa montée inexorable, l'armée de Terre avait su anticiper cette surprise attendue et commencer un durcissement et une modernisation destinés à la rendre apte à s'engager dans tous les types de conflit jusqu'à un engagement majeur. Cette modernisation est en cours, même si elle est encore dans sa phase initiale de réparation.

En 2016, le document « Action terrestre future » évoquait le retour des logiques de puissance entre États et de conquête de la supériorité militaire par certains États. En 2020, la vision stratégique de mon prédécesseur soulignait l'incertitude du contexte stratégique et l'extension des champs de conflictualité.

Face aux incertitudes de l'environnement stratégique et dans le cadre de la modernisation de nos équipements, au travers du programme SCORPION, l'armée de Terre s'est engagée dans une marche en avant pour consolider encore davantage sa réactivité et sa crédibilité en poursuivant quatre objectifs : des hommes à la hauteur des chocs futurs ; des capacités pour surclasser nos adversaires ; un entraînement centré sur l'engagement majeur ; un fonctionnement réactif et opérationnel. C'est l'enjeu du plan *Supériorité opérationnelle*.

En s'appuyant sur le modèle du plan *Au contact*, importante réforme menée il y a cinq ans, le plan *Supériorité opérationnelle* vise un objectif très clair : forger l'armée de Terre dont la France a besoin.

Au cours des dernières décennies, l'armée de Terre a acquis une expérience opérationnelle d'une grande valeur qui a fortement contribué à l'efficacité reconnue de nos forces.

Durcir ne signifie pas faire fi de l'expérience des opérations de stabilisation et des conflits de contre-insurrection. Comme un pianiste, il faut travailler sa deuxième main pour exploiter au mieux « le clavier de l'action », pour reprendre les mots du général Beaufre. L'armée de Terre doit être capable de produire des effets décisifs et d'apporter des solutions stratégiques dans les différents scénarios d'engagement, de l'affrontement direct des volontés aux approches indirectes, et de composer avec les modes majeurs et mineurs de la conflictualité.

Se durcir, c'est aussi consolider les capacités, anticiper et réfléchir aux besoins à venir, tant avec le futur char de combat franco-allemand, le MGCS, que dans le domaine cyber et électromagnétique, par exemple.

Avec le programme SCORPION, l'armée de Terre entreprend probablement la modernisation la plus importante depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il s'agit de faire d'une pierre deux coups : renouveler nos blindés, en service depuis quarante ans, et capitaliser sur les apports du combat collaboratif. Les blindés, et plus largement les unités, partageront en temps quasi réel les informations les plus utiles pour déterminer la meilleure combinaison possible pour se protéger et pour détruire l'ennemi. Comprendre plus vite, décider plus vite, agir et réagir plus vite, tout cela multiplie nos chances de dominer l'adversaire. Le combat collaboratif est appelé à devenir une norme.

Le CAESAR permet ainsi de transmettre des éléments de tir à des systèmes d'artillerie mobiles disséminés et camouflés. Sur ordre, ils se mettent en batterie, tirent six obus et, avant même que le premier obus ne frappe leur cible, ils ont déjà quitté leur position. L'emploi de l'artillerie en Ukraine nous confirme la pertinence de notre choix de matériel.

Le bien-fondé du durcissement de la préparation opérationnelle est attesté par les soubresauts des relations internationales et les recompositions géopolitiques.

Nous nous tenons prêts à combattre, tous moyens en notre possession réunis, dès ce soir tout en continuant à forger l'outil qui nous permettra de combattre dans dix ans. Il est primordial de tenir un tel point d'équilibre.

En 2022, la loi de finances a consacré une augmentation de 1,7 milliard d'euros du budget de la mission Défense par rapport à 2021. Cela représente 132 millions d'euros de crédits supplémentaires pour le budget de préparation des forces de l'armée de Terre qui atteint 1,67 milliard d'euros.

L'année 2022 est une année charnière, capitale pour la poursuite de la modernisation qui nécessitera deux lois de programmation militaire successives pour être conduite à son terme. La poursuite des livraisons permettra d'atteindre presque 20 % de la cible prévue par le plan SCORPION en fin d'année pour les véhicules Griffon, Jaguar et Serval. En 2022, 500 véhicules blindés supplémentaires ont été commandés, représentant à eux seuls une nouvelle tranche de 15 % du total des équipements SCORPION.

La modernisation n'en est qu'à ses débuts et beaucoup reste à faire pour rehausser le niveau de préparation opérationnelle de l'armée de Terre. En effet, la LPM prévoit les augmentations de ressources afférentes les plus importantes, à hauteur de 3 milliards d'euros, à partir de 2023.

L'environnement géopolitique, en particulier le conflit en Ukraine, qui représente probablement un tournant stratégique d'une ampleur comparable à celui de la fin du pacte de Varsovie dans les années 1990, confirme la pertinence de la modernisation dans laquelle s'est engagée l'armée de Terre, mais elle met aussi en exergue des impératifs d'adaptation. Le conflit nous rappelle quelques principes fondamentaux et illustre toute la complexité du milieu terrestre.

La guerre moderne et les évolutions technologiques n'ont pas rendu l'affrontement au sol accessoire. L'engagement au sol et près du sol vise à prendre l'ascendant sur l'ennemi, à le dominer physiquement et moralement, jusqu'à sa destruction si nécessaire. Demain comme hier, cet affrontement continuera de se dérouler dans l'incertitude qui singularise le milieu terrestre. C'est bien l'affrontement au sol et près du sol qui concrétise la détermination politique. Le conflit en Ukraine le démontre une nouvelle fois, la guerre moderne se caractérise par des opérations de grande ampleur impliquant de la masse, des forces conventionnelles comme spéciales, des moyens interarmes en nombre et une capacité à durer. Attaquer, détruire peut se faire à distance ; construire, conquérir se fait au sol. Le milieu terrestre demeure l'espace fondamental des rivalités stratégiques : conquête de richesses, gain territorial, influence et contrôle des populations et des centres de pouvoir. Pour dissuader de telles velléités adverses, nous nous devons d'être prêts et réactifs.

La ligne choisie par l'armée de Terre se trouve confortée par ce que nous observons en Ukraine, même si certains enseignements nous amènent à procéder à des ajustements.

Le soldat est la prunelle des yeux de l'armée de Terre – ce n'est pas un truisme. Nous sommes une des seules armées en Europe à disposer en quantité et en qualité des soldats dont nous avons besoin. C'est le signe de l'esprit de défense de notre pays.

Les forces morales sont la qualité première attendue du combattant. Les affrontements entre l'Ukraine et la Russie révèlent encore davantage l'importance de la richesse humaine et des forces morales. L'aguerrissement est impératif pour éviter la défaillance des forces morales. Les forces morales de nos soldats ou d'une Nation ne sont pas innées ni acquises une fois pour toutes. Pour les consolider, l'armée de Terre développe un observatoire dédié. L'étude des forces morales doit être approfondie afin de dégager des techniques de développement individuel et collectif concrètes.

Les compétiteurs ne manœuvrent pas en 2CV. Il est à noter l'apparition des premières images de véhicules terrestres télé-opérés russes pour appuyer uniquement le déminage à ce stade.

La guerre en Ukraine est révélatrice des capacités décisives que l'armée de Terre doit consolider ou acquérir. Elle rappelle que la technologie joue un rôle essentiel pour dominer l'adversaire. Elle souligne également que la masse est un des facteurs de supériorité opérationnelle, ce que les études et travaux de l'armée de Terre, et plus globalement des armées, ont constamment mis en avant depuis plus d'une dizaine d'années. Gardons-nous d'une vision trop manichéenne qui opposerait masse et technologie. Les deux sont nécessaires et complémentaires. Nous devons continuer à rechercher cet équilibre qui a guidé le développement de nos programmes d'armement. Le fait de disposer d'un matériel moderne, robuste et en nombre suffisant pour emporter la décision contribue directement à la confiance, aux forces morales, donc à l'efficacité opérationnelle.

Parmi les capacités à renforcer, je citerai les capacités de défense sol-air, les drones, les feux dans la profondeur, les systèmes d'information et de communication, le renseignement ou les moyens de franchissement.

La complexité de l'engagement au sein du milieu terrestre requiert une préparation exigeante. Il ne suffit pas à un soldat de détenir une arme ou de piloter un engin blindé, il doit savoir l'employer en coordination avec les autres unités. C'est l'enjeu du combat dit interarmes. Les capacités des armes de mêlée sont limitées sans appui ni soutien.

La préparation à l'hypothèse d'un engagement majeur, redevenu malheureusement possible sur notre continent, amène l'armée de Terre à changer d'échelle en matière de préparation opérationnelle. Ce sera l'enjeu de l'exercice *Orion 2023* qui revêtira un caractère interarmées, interservices et interministériel. Dans la continuité de la participation à l'exercice *Warfighter 2021* aux côtés de nos alliés américains dont les enseignements ont irrigué l'ensemble de l'armée de Terre, il s'agit de poursuivre la maîtrise de procédures et l'acquisition de savoir-faire spécifiques.

Le réalisme et l'intensité doivent caractériser les phases d'entraînement. *Train as you fight* : c'est le principe de la préparation opérationnelle interarmes augmentée que développe l'armée de Terre dans ses centres d'entraînement, en particulier à Mailly, Sissonne, Canjuers ou Mourmelon, avec des phases de contrôle plus longues, plus exigeantes, dans des conditions plus rustiques.

Si l'armée de Terre souhaite renforcer l'aptitude à intervenir sans délai par une autonomie accrue du corps d'armée et de la division, qui sont les deux outils de référence de la nouvelle grammaire stratégique, il est nécessaire de réinvestir dans l'entretien programmé des matériels, de reconstituer des stocks pour améliorer l'activité. L'excellent rapport d'information sur la préparation à la haute intensité, publié en début d'année par la commission, préconisait d'augmenter le potentiel des matériels terrestres, notamment par la constitution de stocks de pièces de rechange suffisants. Il s'agit là du ciment et du liant qui transforment les grands équipements que nous possédons en capacités de combat réactives et polyvalentes. Il faut aussi poursuivre la modernisation des moyens de commandement opérationnel – la connectivité et le combat collaboratif –, indispensables au commandement au combat d'une grande unité ; et renforcer les appuis et les soutiens opérationnels du système de combat divisionnaire.

L'attaque russe en Ukraine met nos armées au défi de la réactivité. Ce défi est collectif. L'armée de Terre ne peut le relever seule. Il implique l'ensemble des armées, des directions et services du ministère à travers le soutien apporté aux forces, ainsi que la base industrielle et technologique de défense (BITD) pour les modalités d'adaptation et de réponse rapide en cas de besoin, qui sont communément appelées économie de guerre.

La défense nationale est un choix de société. À l'heure où la menace d'une guerre est redevenue une préoccupation pour notre continent, une question demeure : à quel prix et comment – c'est là ma responsabilité – notre pays souhaite se défendre ?

L'ambition politico-militaire de la France est d'assumer ses responsabilités de puissance d'équilibre, une ambition fixée par le Livre blanc de 2013 puis par la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale en 2017 et son actualisation au début de l'année

2021. Les ressources consacrées aux armées ces dernières années ont permis de réparer l'outil militaire, qui doit soutenir cette ambition et de commencer sa modernisation.

Pour une défense puissante, il faut donc une armée de Terre durcie. La France doit pouvoir compter sur son armée qui a le devoir de se préparer et, si les circonstances l'exigent, de s'engager dans un conflit majeur. « Si tu veux la paix, prépare la guerre » selon l'adage bien connu qui est aussi la devise de l'école de guerre Terre. Chef d'état-major de l'armée de Terre, c'est ma responsabilité de garantir que ce soir, nous sommes prêts à partir en opération tout en nous dotant des moyens qui seront nécessaires pour répondre aux défis des dix prochaines années.

Pour conclure, je vous invite à assister à la présentation des capacités de l'armée de Terre, qui aura lieu le 6 octobre à Satory. Vous pourrez, à cette occasion, rencontrer nos soldats et échanger avec eux. Ce sont les meilleurs ambassadeurs de l'armée de Terre.

M. François Cormier-Bouligeon. Alors que 25 000 soldats des forces terrestres sont actuellement déployés en posture opérationnelle et qu'un éventuel renforcement de notre engagement sur le flanc est de l'Europe a été récemment évoqué par le Président de la République, l'armée de Terre est de plus en plus sollicitée. Je tiens à témoigner, au nom du groupe Renaissance, notre estime et notre reconnaissance aux hommes et aux femmes engagés au quotidien pour nous protéger.

Mes questions portent sur les conséquences du conflit en Ukraine pour l'armée de Terre. Alors que la guerre s'installe dans la durée, comment concilier notre assistance légitime à ce pays qui subit les horreurs de l'agression russe avec les intérêts de nos propres forces ? S'agissant de la disponibilité des matériels et des munitions, quelles sont les conséquences notamment de la cession des canons CAESAR ? Quelles mesures ont été éventuellement prises pour s'adapter à cette nouvelle donne ?

En ce qui concerne les femmes et les hommes, comment la haute intensité a-t-elle été intégrée, d'une part, dans la formation des personnels, en particulier à la maintenance et la logistique opérationnelles dont le conflit en Ukraine a montré le rôle essentiel pour assurer la profondeur logistique et la réactivité des forces, et, d'autre part, dans l'entraînement des forces. La préparation opérationnelle est, selon moi, l'un des éléments clés de la remontée en puissance de nos armées, au même titre que la capacité à régénérer les matériels.

Au moment de prendre mes fonctions de rapporteur pour avis des crédits des forces terrestres, je souhaite saluer le travail de ma prédécesseure, Sereine Mauborgne, et rendre hommage à la présidente Françoise Dumas. Quelles priorités identifiez-vous pour l'armée de Terre dans la perspective du budget pour 2023 et de la nouvelle LPM ?

Mme Caroline Colombier. Vous avez raison, général, la puissance et la bonne santé de notre armée relèvent d'un choix de société qu'il nous faut assumer. Les menaces à l'Est et la persistance des déséquilibres au Sahel nous inquiètent tandis qu'est apparu un nouvel ennemi qui n'a ni drapeau ni nationalité et frappe indistinctement : l'inflation. La remontée en puissance de l'armée de Terre ne peut pas s'affranchir des contraintes économiques. Vous l'avez souligné dans un récent entretien à *La Tribune*, l'inflation est un « sujet de préoccupation » qui risque d'entraver notre remontée capacitaire, à laquelle nous souhaitons associer nos partenaires européens.

Ces derniers, malgré leurs discours louant la solidarité européenne, font bien souvent l'impasse sur les éventuels partenariats qu'ils pourraient établir avec notre industrie de défense. Avez-vous noté, chez vos homologues européens, une prise de conscience de la nécessité de relancer les programmes d'armement et une volonté de faire appel à notre pays, qui dispose d'une expertise en matière de combat terrestre à nulle autre pareille en Europe, plutôt que de se tourner, une fois encore, vers notre allié outre-Atlantique ?

Dans son discours du 13 juillet, le Président de la République a souligné l'urgence d'accroître le volume de nos forces afin de faire face à l'extension des champs de la conflictualité et à la perspective d'affrontements plus durs. Ce renforcement passe par la restructuration de notre réserve alors même que la fidélisation de nos soldats apparaît comme un enjeu de taille. Ne craignez-vous pas que le retour de la haute intensité ne constitue un obstacle supplémentaire au recrutement des soldats, la guerre n'étant plus une hypothèse d'école ?

M. Emmanuel Fernandes. L'Allemagne a décidé, à cause de la guerre en Ukraine et des risques accrus de conflit en Europe, de consacrer des sommes record – plusieurs milliards d'euros – à sa défense. Notre voisin, qui était historiquement en retrait par rapport à la France dans ce domaine depuis la seconde moitié du XX^e siècle, souhaite se doter de la plus grande armée conventionnelle d'Europe.

De notre côté, après plus qu'un quart de siècle de réduction des dépenses militaires et du format des armées, la LPM pour les années 2019 à 2025 prévoit de porter la part des dépenses militaires à 2 % du PIB en 2025.

Le resserrement de l'écart entre la France, première puissance militaire européenne, et l'Allemagne modifie les équilibres au sein de l'Union. Les coopérations entre nos deux pays sont nombreuses qu'il s'agisse d'armement, de l'installation à Évreux de l'escadron de transport franco-allemand ou encore de groupements conjoints avec d'autres armées européennes – je pense à l'Eurocorps, situé à Strasbourg, dont nos pays étaient à l'initiative.

L'augmentation significative du budget allemand de la défense pourrait remettre en cause les équilibres des politiques de défense européenne et renforcer l'influence des États-Unis par le biais de l'OTAN. Dans cette nouvelle configuration, les partenariats franco-allemands vous semblent-ils toujours pertinents et sont-ils voués à se développer ?

M. Jean-Louis Thiériot. Vous avez qualifié l'armée de Terre de « concentré de France ». Il s'agit de l'un des derniers corps où l'escalier social demeure. Lorsqu'on voit un engagé volontaire de l'armée de Terre entrer à l'école de guerre, on se dit que la France et la République sont belles.

Comme vous, nous sommes convaincus du rôle indispensable de l'armée de Terre. C'est toujours la compagnie d'infanterie ou l'escadron de cavalerie qui conquiert le terrain et qui l'emporte sur le dernier kilomètre.

Ma question concerne les premières leçons que vous pouvez tirer du conflit en Ukraine en matière de trous capacitaires. La mission d'information sur la préparation à la haute intensité dont j'étais le corapporteur en avait relevé plusieurs. Vous les avez mentionnés à l'exception de deux : le segment lourd et les mines.

S'agissant du premier, le char lourd serait condamné, dit-on – on prédisait déjà la fin du char lors de la guerre du Kippour. Quelle est votre analyse ?

Quant au second, nous avons souligné l'effort à faire pour restaurer les capacités de minage-bréchage. Quel est votre avis en la matière ? Quel usage est fait des mines en Ukraine ?

L'armée de Terre a aussi pour mission la défense du territoire contre des menaces telles que les incendies de forêts, comme nous en connaissons. Envisagez-vous de renforcer les trois unités militaires de la sécurité civile ?

Mme Delphine Lingemann. Dans ma circonscription, le 28^e régiment de transmissions d'Issoire a établi un partenariat innovant avec des établissements de formation du territoire. Le Président de la République l'a rappelé dans son récent discours aux armées, d'autres filières existent partout en France. De l'école des mousques au 4^e régiment étranger, en passant par la compagnie d'instruction du service militaire adapté (SMA) d'Hiva Oa, les dispositifs de formation de nos armées sont une chance pour nos jeunes.

L'actualisation de la loi de programmation militaire sera l'occasion de renforcer le lien entre nos armées et la jeunesse, déjà resserré grâce au service national universel (SNU) et au plan Ambition armées-jeunesse. Comment comptez-vous renforcer les partenariats entre nos armées, l'éducation nationale et l'enseignement supérieur pour répondre aux enjeux du recrutement demain ?

Mme Anna Pic. La modernisation de l'armée de Terre, destinée à remettre à niveau nos capacités après des années de sous-investissement, ne fait que commencer, avez-vous dit. Avons-nous les moyens de soutenir l'Ukraine autant que nous le souhaiterions ? Quelle doit être la stratégie budgétaire pour les années à venir afin d'accélérer la modernisation au regard des nouveaux besoins ?

Le retour de la guerre de haute intensité sur le sol européen n'a pas été anticipé, ce qui remet en lumière le rôle indispensable du renseignement. Quelle est la feuille de route du nouveau directeur du renseignement militaire ?

Quelle est notre stratégie à l'égard de M. Poutine qui reste une menace pas seulement vis-à-vis de l'Ukraine ?

M. Loïc Kervran. Le groupe Horizons tient à saluer la contribution décisive de l'armée de Terre à la sécurité des Français.

Vous avez largement évoqué SCORPION, le combat collaboratif, les données, la technologie et la modernisation. Mais nous connaissons les fragilités dans ce domaine ainsi qu'en témoignent les menaces cinétiques et cyber sur nos satellites – je salue à cet égard le travail de Thomas Gassilloud sur la résilience nationale.

Quelles mesures l'armée de Terre prend-elle pour répondre aux enjeux de masse et de résilience et pour être capable d'agir en mode dégradé quand rien d'autre ne fonctionne plus ?

M. le général Pierre Schill. Vous l'imaginez, j'ai une affection particulière pour le programme 178 « *Préparation et emploi des forces* » dont vous serez le rapporteur pour avis, Monsieur Cormier-Bouligeon.

Dès lors que le Président de la République a décidé que la France devait soutenir l'Ukraine, en particulier en matière d'artillerie, l'armée de Terre s'est organisée pour offrir une capacité la plus efficace possible.

Certaines dispositions ont été prises pour assurer la formation des Ukrainiens qui étaient appelés à utiliser les canons CAESAR, à les réparer et à effectuer leur maintenance. Nous avons cédé à l'Ukraine, outre dix-huit des soixante-seize canons que nous possédons, des pièces d'artillerie et des munitions qui ont été prélevés sur les capacités des forces terrestres. Manifestement, ces canons répondent à un besoin opérationnel des Ukrainiens : ils réussissent à échapper aux tirs de contre-batterie et se montrent efficaces contre les forces russes.

Deux impératifs s'imposent à l'armée de Terre. Le premier est la préparation opérationnelle : pour que nos régiments d'artillerie continuent à s'entraîner, nous avons revu la répartition de nos canons et remettons en ligne ceux qui étaient en réparation. Le second est la reconstitution de la capacité d'artillerie de l'armée de Terre à hauteur des soixante-seize canons puis des 109 qui avaient été définis. Ce que l'on observe en Ukraine m'incite à penser que nous devrions même aller au-delà.

Nous avons déjà contractualisé auprès de Nexter pour racheter les canons et les obus d'artillerie nécessaires. Ils nous parviendront dans un délai qui doit être le plus rapide possible. C'est pourquoi, plutôt que d'attendre la nouvelle génération de canons, celle qui sera une évolution de nos canons actuels, nous avons fait le choix d'équipements de sortie de chaîne.

L'Ukraine montre qu'un durcissement des armées s'impose, notamment du point de vue des hommes. En particulier, nous nous intéressons à la force morale qui, dans son aspect individuel, recouvre le sens de l'engagement, la volonté de se battre, la capacité à supporter les privations et les situations difficiles. Tout cela est bien pris en compte dans l'entraînement des militaires du rang, des sous-officiers et des officiers dans le cadre de leur formation initiale.

Dans sa dimension collective, la force morale s'exprime dans la cohésion des unités : le groupe donne confiance aux individus. Toute notre démarche, notamment identitaire, consiste à mettre en avant certains symboles et éléments de fierté. À cet égard, le défilé du 14 juillet, par l'accueil que lui réserve la population et sa mise en exergue à la télévision, est très important pour le moral des unités.

L'Ukraine montre aussi que le lien entre la Nation et l'armée, s'il a pu être galvaudé, est essentiel. L'armée doit être capable d'aller au bout de ses ressources pour défendre la Nation. Les fêtes d'arme retiennent des combats menés jusqu'au bout – Camerone, Bazeilles, Sidi Brahimi – plutôt que des victoires, car ces batailles subliment l'extrémité que tout soldat doit envisager. Marioupol en fournit un exemple moderne.

L'Ukraine donne également l'exemple du soutien de la Nation attaquée à ses armées, par la très forte mobilisation de sa population, même si celle-ci n'a pas le même sens en France car le niveau de la menace n'est pas le même.

Depuis l'invasion de l'Ukraine, j'ai rencontré deux fois mes homologues : en mars, lors du forum des chefs d'état-major des armées de Terre de l'Union européenne que nous avons organisé à Strasbourg dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne ; il y a dix jours, en Allemagne, à l'invitation du chef d'état-major de l'armée de Terre des États-Unis. Les armées françaises, notamment l'armée de Terre, avaient conscience de la menace et s'étaient engagées dans la modernisation. L'engagement de la bataille a toutefois changé la donne. Cinq jours après l'offensive russe, dans un tweet désormais fameux, le chef d'état-major de l'armée de Terre allemande se disait désolé de n'avoir aucune solution à apporter à son pays.

Mes homologues mettent en avant une situation d'urgence : il faut vite faire quelque chose. D'une part, ils estiment que la Russie, en dépit des attritions importantes qu'elle a subies en Ukraine, serait en mesure de relancer son action et d'attaquer dans un délai très court, de deux à cinq ans et qu'il leur faut être prêts. D'autre part, ils souhaitent utiliser rapidement les budgets mis à disposition par leur gouvernement, craignant qu'ils soient annulés une fois la paix revenue.

La conjonction de l'urgence et de la rapidité d'agir les conduit souvent à identifier les États-Unis comme la puissance prête à vendre des équipements dès à présent. La tentation est grande d'employer les ressources mobilisées pour procéder à des achats d'équipements interchangeables américains, plutôt qu'à servir un sursaut collectif de défense et contribuer à l'équilibre entre forces et industrie en Europe.

Dans les deux instances, je n'ai cessé de défendre qu'il y avait en effet urgence, mais peut-être pas dans un délai de deux à cinq ans. L'armée russe a aussi appris des échecs de son offensive initiale : réorganiser la chaîne de commandement, améliorer la confiance entre les échelons les plus élevés du commandement et le terrain, et modifier sa tactique lui prendra plus longtemps.

Chaque Nation est chargée d'estimer au mieux ces enjeux cruciaux. En raison de notre position géographique et disposant d'une plus grande profondeur stratégique, nous n'avons pas la même pression que les Polonais, les Roumains ou les Litوانيens. Reste que, pour mener à bien la stratégie de défense en Europe, qui est fondamentalement collective, la coopération est primordiale. Sans préjuger de la pertinence politique à ce qu'elle se fasse dans le cadre de l'OTAN ou de l'Union européenne, il n'y a pas d'autre solution qu'une coalition dans notre stratégie.

Que ce soit au sein de l'OTAN ou dans une coalition *ad hoc*, la France a l'ambition d'être une nation-cadre, de peser dans la décision et dans l'action. Pour l'armée de Terre, cela signifie être à même de déployer un corps d'armée, avec les éléments organiques nécessaires, et une division. Cela passe forcément par l'interopérabilité : au minimum une connaissance mutuelle, si possible des règles communes – l'OTAN est l'instrument idoine –, et, mieux encore, des équipements communs. Dans le cadre du programme SCORPION, le partenariat stratégique Capacité motorisée (CAMO) entre la France et la Belgique en est un exemple très réussi : les Belges ont acheté une brigade française, équipements et concept complet.

Nos 24000 réservistes sont un élément primordial de l'équilibre entre masse et efficacité. Dans les dernières années, l'armée de Terre a réalisé un vrai bond en avant en matière de professionnalisation et de modernisation, mais cela n'a pas été le cas pour la réserve. Nous devons faire le nécessaire pour la professionnaliser.

Pour répondre à la demande de doubler les réserves, on ne peut pas procéder par simple homothétie. Il s'agit d'une culture à développer dans notre pays, qui requiert sans doute que l'on passe par certains outils réglementaires et législatifs. Pour l'armée de Terre, c'est une question d'organisation consistant à donner des missions et des équipements plus adaptés aux réservistes afin qu'ils puissent combiner leur vie civile et leur engagement dans l'armée de Terre, des missions non seulement d'infanterie légère sur le territoire national mais aussi professionnalisées.

En matière de coopération industrielle, dans le domaine militaire, une position franco-allemande est primordiale pour atteindre l'objectif d'interopérabilité entre nos armées, dans l'OTAN ou l'Europe, de manière à offrir au politique des moyens d'action culturels et juridiques, mais aussi en matière d'équipements – au mieux les mêmes, au moins qui puissent communiquer. Si l'Allemagne et la France parviennent à faire un pas en avant, comme bien souvent, cela aura un effet d'entraînement sur les autres pays.

J'ignore si l'armée allemande parviendra à transformer la disponibilité des ressources en capacités militaires effectives. Mon homologue allemand compte investir la part des 100 milliards annoncés par le chancelier Olaf Scholz qui reviendrait à l'armée de Terre dans les domaines de la connectivité et du combat collaboratif, dans lesquels la France dispose de technologies à la fois matures et en pointe. J'ai souligné l'importance, sinon d'acheter nos équipements, du moins de construire un ensemble interconnectable avec la France. J'espère être entendu.

S'agissant du système principal de combat terrestre (MGCS), notre char lourd du futur, nous devons aligner les besoins des deux armées de Terre. Nous ne sommes malheureusement pas dans la même situation par rapport à l'urgence. La France lance la dernière étape de modernisation du char Leclerc, pour lui permettre de s'interconnecter avec la bulle SCORPION, sachant que, dès 2035, ces chars devront être remplacés. Au contraire, l'Allemagne a la capacité d'utiliser une génération supplémentaire du char Leopard, avant le futur équipement. Il y a des enjeux dans ce programme pour les deux pays et nous nous efforçons donc de les faire converger, de les aligner.

Sur le plan militaire comme industriel, les Allemands doivent choisir, par un acte politique, de construire avec nous cet équipement. Nous ne sommes pas en position de demandeur, car nous avons des atouts avec les éléments de connectivité que nous pourrions apporter dans le programme. Comme souvent, la décision politique doit se transformer en décision opérationnelle. Or, en Allemagne, où il n'y a pas, comme en France, d'organisation en base industrielle et technologique de défense (BITD) placée sous la houlette de la direction générale de l'armement (DGA), il est difficile d'avoir une prise sur les industriels.

Le char lourd fait partie des trous capacitaires que j'ai évoqués en Ukraine, moins pour des raisons de pertinence qu'en raison du nombre de plateformes. Il reste l'un des outils indispensables au combat des trente années à venir. Dans l'offensive initiale russe, censée être

une opération rapide qui devait probablement faire s'écrouler le système adverse, les chars lourds ont été mis en échec suite à de mauvaises appréciations tactiques : la fonte des neiges précoce et la concentration des chars ont rendu ceux-ci vulnérables aux fantassins, qui ont pu mener des attaques contre les colonnes de blindés à partir des zones forestières et urbaines. Il n'en demeure pas moins que cette capacité est primordiale pour rompre un dispositif et exploiter ensuite l'avantage en profondeur.

Le char lourd, utilisé correctement, offre des capacités de connectivité et surtout de subsidiarité aux différents niveaux tactiques. C'est là un élément primordial de la culture opérationnelle et militaire française que les événements d'Ukraine nous invitent à développer davantage et qui est absent de la culture de l'armée russe, où les ordres sont très directifs et laissent peu de place à l'initiative aux échelons subordonnés. C'est probablement une raison pour laquelle les Russes auront besoin de temps pour se reconfigurer.

Nous avons prévu d'acquérir plus tard des capacités de bréchage et de franchissement. Il nous faudra probablement le faire maintenant, car nous avons vu combien les Russes ont eu de difficultés à franchir les cours d'eau et les zones minées.

Les unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civiles (UIISC), dimension importante de l'armée de Terre, sont composées de soldats mis à la disposition du ministère de l'Intérieur. Nous sommes capables de fournir les personnes nécessaires à ces unités, qui sont très courues. Parmi les officiers les mieux classés qui choisissent l'arme du génie, beaucoup optent pour la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et les UIISC. Ma tâche est de conserver un équilibre qui permette d'irriguer correctement à la fois ces unités et celles du génie combat, avec des forces de qualité, et qu'elles soient employées dans l'économie générale de prévention et de protection décidée par le ministère de l'Intérieur.

Le recrutement est bien une chance à la fois pour les jeunes et pour notre pays. Quinze mille jeunes rejoignent l'armée de Terre chaque année, si bien que la France figure, avec l'Espagne et le Portugal, parmi les trois seules armées en Europe à disposer, en quantité et en qualité, des hommes dont elles ont besoin. Il y a deux ans, l'armée britannique a dû réduire ses effectifs pour tenir compte des effectifs manquants dans chaque régiment de son armée de Terre. Mes homologues allemand, danois, néerlandais, belge, que j'ai pu rencontrer, m'ont fait part de leurs difficultés en ce qui concerne leurs effectifs.

En France, le recrutement bénéficie d'une sorte d'équilibre entre l'état d'esprit général de la Nation, l'image que les jeunes ont de leur pays, de son ambition et de ses responsabilités internationales, les modalités d'organisation des armées, avec l'escalier social et le recrutement dans l'ensemble du territoire, l'apport des outre-mer. Nous pouvons compter sur l'engagement des jeunes Français. La situation est toutefois tendue et le recrutement de 15 000 jeunes par an représente une vraie manœuvre. Elle contribue aussi à recruter et à former des jeunes dans des dispositifs comme le service militaire adapté (SMA) ou le service militaire volontaire (SMV). Chaque année, entre les recrues des SMA et SMV, les 4 000 réservistes et 15 000 jeunes qui décident de s'engager, et les préparations militaires, l'armée de Terre touche durablement 35 000 jeunes sur une classe d'âge de 800 000. Il nous est demandé d'en toucher davantage ; l'armée de Terre fera cet effort.

J'ai fait des propositions au chef d'état-major des armées (CEMA) et au ministre. Par exemple, pour atteindre 10 000 jeunes de plus par an, nous allons proposer de développer le

concept de volontaire du territoire national, sous la forme d'un service volontaire de six mois au profit des territoires, les unités étant territorialisées – une première alors que l'armée de Terre est aujourd'hui organisée au niveau national en réservoir global de forces sans prédestination territoriale. Ce serait également un moyen d'accroître les effectifs de la réserve.

Un ajustement à la hausse serait possible, y compris pour le service national universel (SNU), mais un changement d'échelle radical, qui viserait l'ensemble de la classe d'âge, poserait des difficultés de modalités comme de fond. De fait, la finalité de la hiérarchie et des règles de vie militaires, c'est l'opérationnel : c'est parce qu'il faudra aller au combat ensemble que la discipline militaire – qui peut sembler dure – s'impose. Sans cette finalité opérationnelle, ces règles n'ont plus de sens.

Nous avons certes une spécialité et un savoir-faire reconnus pour les jeunes adultes, mais nous ne savons pas faire, ou très peu, pour les mineurs, à l'exception d'établissements comme le BTS Cyber du Lycée militaire de Saint-Cyr l'École ou l'École militaire préparatoire technique de Bourges. Un caporal-chef de l'armée de Terre sait encadrer de jeunes majeurs, mais pour les mineurs, c'est autre chose.

Le niveau de soutien que nous pourrions apporter à l'Ukraine est une décision politique plutôt que technique. Dès lors que nous n'intervenons pas en Ukraine, ni par la force armée ni en appui, la question se pose en termes de fourniture de moyens ou de prestations. Les équipements disponibles sont ceux qui servent dans l'armée de Terre française, qui sont justement dimensionnés parce que nous sommes en train de construire ces capacités. S'ils sont envoyés en Ukraine, c'est une capacité militaire qui est amputée.

D'une certaine manière, on peut juger que c'est tant mieux, car il y a un avantage stratégique à aider aujourd'hui le partenaire à se défendre. Mais c'est une affaire d'équilibre. En tant que chef d'état-major de l'armée de Terre, j'ai aussi le devoir de garantir au CEMA que nous serons capables d'intervenir en cas de montée aux extrêmes. Dès lors, le bon équilibre serait de ne pas céder trop de nos équipements.

Quant à l'industrie de défense, la question sera de prévoir la capacité d'entrer dans une économie de guerre et de sortir d'une logique de flux pour disposer des stocks indispensables à la réactivité et à la capacité à durer, d'ouvrir des lignes de fabrication et de produire des équipements, des munitions, des pièces de rechange dans des délais très courts.

Dans ce contexte, le renseignement, dans sa fonction opérationnelle « connaissance et anticipation », est primordial. Les centres de renseignement de l'armée de Terre contribuent à apprécier la situation et les combats au sol en Ukraine. Leur rôle est de fournir une appréciation des capacités militaires ainsi que des intentions des chefs militaires sur le terrain. Les intentions politiques et stratégiques relèvent d'autres services de renseignement.

Agir en mode dégradé est également un enjeu primordial et, là encore, une question d'équilibre. Quand un jeune soldat, officier ou sous-officier rejoint les armées, il doit apprendre la topographie et le sens du terrain. Depuis de nombreuses années, nous nous interrogeons sur l'opportunité de donner un GPS lors des courses d'orientation. Si l'on favorise l'usage de la boussole, la recrue ne saura pas se servir des instruments les plus modernes. L'idéal est d'inventer des courses lui permettant d'utiliser au mieux la technologie, tout en étant capable de sentir le terrain et de savoir s'orienter lorsque son GPS ne fonctionne

pas. Il s'agit de conserver une forme de rusticité, de sobriété, notamment dans le volume de données transmises, de façon à être capable de résister le plus possible aux pertes de liaison.

Mme Lysiane Métayer. Les réservistes apportent beaucoup à nos armées grâce à la diversité des métiers qu'ils exercent et des compétences qu'ils ont développées au cours de leur vie civile, notamment dans les domaines des technologies, du numérique ou de la santé. Votre prédécesseur avait fait du développement de la réserve opérationnelle une de ses priorités et le Président de la République a appelé, le 13 juillet dernier, à en doubler les effectifs dans les mois à venir.

Comment l'armée de Terre répondra-t-elle à cet objectif ? Quels partenariats peut-elle nouer pour promouvoir et valoriser l'engagement de nouveaux réservistes, par exemple dans le cadre du SNU, avec les collectivités territoriales ou en intervenant sur sollicitation des entreprises ?

Mme Valérie Bazin-Malgras. J'ai eu le privilège de voir 1 200 soldats et leurs familles rejoindre ma circonscription de l'Aube pour reconstituer le 5^e régiment de dragons, dont la ville de Troyes est la marraine et auprès duquel je suis colonelle de réserve citoyenne.

Quelles ambitions l'armée de Terre nourrit-elle pour la réserve opérationnelle, afin d'augmenter ses capacités en cas de crise militaire ou de catastrophe naturelle ? L'État et l'armée pourraient-ils investir dans des bâtiments comme des piscines, des gymnases ou des maisons de santé pour favoriser l'enracinement des régiments ?

Mme Josy Poueyto. La guerre de haute intensité requiert attention, anticipation et prospective. Vous avez appelé de vos vœux une armée durcie, ce qui passe par un entraînement opérationnel accru. Disposez-vous des moyens essentiels à cet entraînement, en termes de disponibilité, d'équipement, de munitions et de temps ?

Mme Anne Genetet. Vous avez dit qu'il ne faut pas opposer masse et technologie. Quel regard portez-vous sur le choix de la Chine, de diminuer les effectifs et de privilégier la technologie ?

Les 500 000 jeunes qui vivent à l'étranger se sont vus refuser l'accès à la journée défense et citoyenneté sur une décision unilatérale et sans concertation du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Que proposez-vous à ceux qu'un début de carrière dans l'armée française pourrait intéresser ?

Enfin, qu'entendez-vous par « offre adaptée pour les étudiants » dans l'opuscule que vous nous avez fait distribuer ?

M. Lionel Royer-Perreaut. Mon général, je salue la liberté de ton de votre analyse de la situation internationale. Très évolutive, comme le contexte géostratégique, elle nous obligera à réexaminer certaines questions dans le cadre de nos travaux, notamment la prochaine LPM et l'élaboration de livres blancs géostratégiques.

Nous retenons notamment de votre exposé que le format de l'armée de Terre doit évoluer. Or j'ai souvenir d'avoir entendu vos prédécesseurs dire, dans cette pièce, qu'il fallait le réduire. Nous avons réduit nos capacités, ainsi que notre présence territoriale et

bâtimementaire. Quels effets la volonté de nous réarmer et de remonter en puissance aura-t-elle sur nos territoires ? Je vous pose la question en tant qu'élue de la circonscription où sont stationnés le 1^{er} régiment étranger de cavalerie (REC) et l'état-major de la 3^e division (DIV) de l'armée de Terre.

Quant à la réserve opérationnelle, chacun ici est conscient de la nécessité de la développer. Cette maison recèle d'innombrables rapports traitant de la réserve opérationnelle dans sa globalité. Cela fait au moins vingt ans que j'entends les mêmes discours sur le thème « Il faut réarmer la réserve opérationnelle et lui donner du sens ». En fin de compte, il semble que nous ayons encore besoin d'imaginer de nouveaux concepts pour la rendre attractive. En quoi les choses ont-elles changé ?

Mme Anne Le Hénanff. Vous avez employé dans votre propos liminaire une expression qui me plaît et que je reprendrai très certainement : « armée des territoires ».

Plusieurs départements, littoraux pour la plupart, comme le Morbihan, présentent une attractivité aux conséquences négatives sur la population civile et militaire en matière de conditions de logement. Les habitants s'installant de plus en plus loin dans les terres, les militaires doivent parcourir plus de kilomètres le matin pour rejoindre leur site ou leur régiment. Leurs familles, le cas échéant, en subissent de plein fouet les conséquences négatives.

Depuis plusieurs années, le ministère des armées a engagé une politique consistant à se séparer de certains de ses bâtiments, parfois à des conditions défavorables compte tenu des prix de l'immobilier. Quelle est la vision de l'armée de Terre pour bien loger ses militaires, notamment dans des territoires en tension en matière de logement ? Envisage-t-elle de revoir sa politique de délestage des bâtiments militaires ? Compte-t-elle travailler plus en coopération avec les collectivités locales, tant les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) que les régions ?

M. Frédéric Mathieu. Mon général, vous-même et l'un de vos collaborateurs étant issus des troupes de marine (TDM), permettez-moi de souhaiter aux Marsouins un excellent 400^e anniversaire.

J'aimerais vous interroger sur la conscription. Le groupe La France insoumise y est plutôt favorable. La nouvelle donne sécuritaire et stratégique remet-elle cette hypothèse sur la table ?

Les nombreuses raisons pour lesquelles une nation instaure une conscription sont d'ordre symbolique et politique – unité nationale, lien armée-nation, diffusion de la culture de défense –, mais aussi d'ordre strictement opérationnel. Il peut s'agir, par exemple, de créer une porte d'entrée vers la réserve opérationnelle ou, dans une optique de durcissement des conflits, de constituer un troisième rideau permettant, dans le cadre de la réserve professionnalisée que vous appelez de vos vœux, de mener des missions d'appui exigeant des conscrits une professionnalisation moindre que celle des militaires de carrière et des membres d'une réserve opérationnelle au long cours.

Cette question est vraiment spéculative. Quelles réflexions sont susceptibles d'être menées ? Pensez-vous que l'hypothèse d'une conscription est remise sur la table, pourquoi et

comment ? Sinon, pourquoi ? Je vous remercie d'avance de la franchise de votre réponse, comme de celle de vos propos depuis le début de votre audition.

M. le général Pierre Schill. Je répondrai de façon globale aux nombreuses questions portant sur la réserve militaire.

L'armée de Terre compte 24 000 réservistes. Mon sentiment à ce sujet est que nous n'avons pas, dans l'armée de Terre et dans notre pays de façon générale, clairement tranché l'importante question de savoir si la réserve est l'un des moyens dont dispose l'armée de Terre pour accomplir les missions qui lui sont attribuées, ou si elle doit remplir une mission qui lui est propre.

Lui assigner une mission propre est une réminiscence de la réserve et de la mobilisation d'antan, destinées à affronter une menace pesant directement sur notre territoire. Dans cette optique, on tend à considérer que les diverses composantes de la réserve doivent être employées sur le territoire national, plutôt pour venir au secours des populations.

Au sein même de l'armée de Terre, on considère qu'en prévision des Jeux olympiques, nous devons procéder dès à présent à la montée en gamme et à la mobilisation de nos réserves pour cet événement important qui se tiendra de mi-juin à mi-août 2024. Sur ce point, je suis d'accord. Toutefois, lorsqu'on en déduit immédiatement que les réservistes assureront la sécurité des rues de Paris aux abords des sites de compétition, c'est en vertu de ce raisonnement qui veut que toute mission sur le territoire national doit échoir aux réservistes.

Je défends une autre vision de l'emploi de nos 24000 réservistes. L'armée de Terre a des ressources, composées des hommes et des femmes d'active, ainsi que des hommes et des femmes de réserve. Avec ces ressources, elle accomplit ses missions. S'il se trouve que, dans l'environnement des Jeux olympiques de 2024, la 3^e compagnie d'active du 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa) est déployée avec des réservistes en son sein parce que le chef de corps en a décidé ainsi, tant mieux ! Ce modèle est celui d'une réserve pleinement intégrée.

Avant de déterminer comment mieux employer les 24 000 réservistes et comment les intégrer dans l'histoire de la professionnalisation des armées, je tiens à trancher, au sein de l'armée de Terre, la question de savoir si la réserve est une armée à part, chargée de missions à part, ou si elle est une partie de l'armée de Terre exécutant les mêmes missions que les autres. Il incombe aux divers échelons de responsabilité, notamment à l'échelon régimentaire, d'en décider.

Cet aspect peut aller loin dans l'organisation des unités. Pourquoi créer des compagnies de réserve qu'on n'emploiera pas ou plus difficilement ? Pour former un réserviste, il faut trente jours. Pour former un groupe de combat de réserve, il faut y ajouter dix jours d'entraînement collectif. Il en faut dix supplémentaires pour une section de réserve, qui compte trois groupes de combat, et ainsi de suite. Autrement dit, pour déployer une compagnie de réserve sur le territoire national dans le cadre de la mission Sentinelle, il faut investir, pour m'en tenir à l'aspect utilitaire de la question, trente jours de formation par militaire et de nombreux autres pour chaque échelon. Tout cela pour qu'une telle compagnie ne soit disponible qu'une quinzaine de jours par an, compte tenu de la possibilité de ne mobiliser chaque réserviste que trente jours par an. Par conséquent, la volonté d'augmenter

l'activité des unités de réserve induit une déperdition des activités de la réserve du point de vue opérationnel. Ce choix serait une première façon de trancher la question de la réserve de façon plus nette qu'auparavant.

Une autre façon d'y répondre serait de considérer que plutôt que de cantonner les unités de réserve dans un métier de base de l'armée de Terre – l'infanterie légère, pour faire très court –, on pourrait faire le choix de les spécialiser dans le métier de chaque régiment, par exemple en affectant un escadron de reconnaissance à chaque régiment de cavalerie ou une unité de franchissement à chaque régiment du génie.

Une troisième méthode d'évolution réside dans les leviers réglementaires dont nous disposons, mais, compte tenu du profil des jeunes qui nous rejoignent, obliger les employeurs à donner davantage de jours de disponibilité à leurs salariés pour la réserve a peu de chances de donner des effets concrets.

Quoi qu'il en soit, le Président de la République a émis le souhait que, dans le cadre de la prochaine LPM, un effort particulier soit consenti pour la réserve, en vue du doublement de son effectif. Je considère que le modèle de réserve qui est celui de l'armée de Terre aujourd'hui est le bon pour un effectif de 24 000 militaires. Nous pouvons recruter 5 000 personnes supplémentaires sans changer de modèle. En revanche, pour en recruter 24 000 supplémentaires et doubler l'effectif nous devons inventer un autre modèle, une autre façon de faire, ce qui supposera de recourir à des leviers extérieurs.

Parmi ceux-ci, le levier culturel est essentiel. L'image de la réserve dans notre pays dépend notamment de l'avantage qu'elle peut offrir, par exemple en matière d'inscription à l'université, et de son inscription dans un mouvement général, aux côtés d'autres formes de service civique – dès lors que tout jeune choisit un engagement, pourquoi pas celui-là ? Il faut donc favoriser une évolution de l'environnement de la réserve, et probablement une évolution légale et réglementaire, avec toute la circonspection nécessaire face à l'efficacité supposée d'un levier basé sur la seule obligation.

Il faut aussi favoriser une évolution de l'organisation de la réserve. Il m'incombe, en tant que CEMAT, de la proposer. Sans ressources dédiées, je ferai avec, mais je souhaite que la montée de la réserve ne se fasse pas au détriment de l'active : d'un point de vue opérationnel, je préfère l'efficacité d'un soldat d'active à celle d'un réserviste.

Outre sa fonction opérationnelle, que je mets en avant, la réserve sert aussi à renforcer le lien armée-Nation, ce qui soulève une question de géographie et une autre de typologie. Du point de vue de l'efficacité militaire et de la simplicité, le levier le plus rationnel pour doubler l'effectif de la réserve, serait d'employer la réserve opérationnelle de deuxième niveau (RO2) dans le cadre de l'obligation de service de cinq ans applicable à quiconque quitte les armées, soit 15 000 personnes chaque année pour l'armée de Terre.

Ce levier a cependant peu d'effet du point de vue du lien armée-Nation. Pour renforcer celui-ci, il faut recruter des jeunes qui ne souhaitent pas consacrer leur vie à la défense ni devenir soldats professionnels. En outre, ces jeunes soldats à temps partiel présentent des avantages du point de vue de la résilience de la Nation. On peut supposer que, ayant accompli dans leur vie une démarche d'engagement, ils se proposeront pour apporter leur aide dans une

situation difficile ou catastrophique. Par ailleurs, les recruter permet une forme de brassage, notamment géographique.

J'ai donc proposé au CEMA que l'armée de Terre recrute 10 000 jeunes par an dans le cadre d'un service de six mois, qui servirait d'instrument pour augmenter les effectifs de la réserve. Comme nous ne pouvons pas le faire à organisation inchangée, je lui proposerai d'implanter de nouveaux bataillons dans de nouveaux espaces, que nous pourrions appeler « Volontaires du territoire national ».

Ce pourrait être à proximité d'agglomérations importantes dans un désert militaire, mais aussi un bassin de population où se trouvent des jeunes susceptibles d'être intéressés par un service de six mois ou par un engagement dans la réserve pas trop loin de chez eux. Faire appel à eux permettrait aussi de territorialiser une partie de l'armée de Terre. Ces unités pourraient, en effet, être des unités territoriales, placées sous le commandement de l'officier général chargé de la zone de défense correspondante.

La mise en œuvre de cette proposition dépend du niveau général de ressources dont nous disposerons. J'ai chiffré son coût : il faut financer des infrastructures, peut-être en lien avec les collectivités territoriales, qui doivent en tirer un bénéfice localement, et assumer un coût de fonctionnement qui n'est pas négligeable, dès lors que 2 000 cadres et gradés d'active sont nécessaires. Ce projet pourrait aussi constituer une contribution de l'armée de Terre à la phase trois du service national universel (SNU) pour, *in fine*, intéresser tous les jeunes. En plus des 35 000 jeunes que nous touchons déjà chaque année, nous atteindrions une proportion non négligeable de la jeunesse de notre pays.

S'agissant de l'investissement de l'État dans l'armée de Terre, j'aimerais évoquer le plan « famille », et plus généralement nos liens avec les territoires.

Une expression venue de l'armée de Terre a fait florès, au point d'acquérir une véritable signification dans la LPM 2019-2025 : « à hauteur d'homme ». Certes, nous devons mener le durcissement de l'armée de Terre et il est impératif, pour les années à venir, de réaliser une montée en gamme capacitaire, de nous entraîner plus durement et de modifier notre organisation, mais le cœur de l'affaire, ce sont les hommes. Nous constatons en Ukraine que la force morale, l'adhésion des soldats à la cause qu'ils défendent et le soutien réciproque de l'armée et de la Nation ne sont pas uniquement des questions théoriques. Il s'agit de dispositions primordiales, qui de surcroît ont un effet opérationnel.

En prévoyant chaque année une augmentation des ressources, à hauteur de 1,7 milliard d'euros lors des premières années de son exécution, puis de 3 milliards, la LPM 2019-2025 a d'emblée privilégié l'investissement permettant de commander les grands équipements, avant d'introduire le ciment pour les lier, notamment à partir de 2023, en vue de leur donner de réelles capacités. Il s'agit, par exemple, du brouilleur anti-mines et du tourelleau du Griffon, ainsi que des équipements individuels du soldat.

En matière de préparation opérationnelle, nous avons défini une norme d'entraînement. Cette armée française que nous voulons bâtir, qui est parmi les plus grandes d'Europe, quel niveau d'entraînement doit-elle atteindre, en temps d'activité par an ? À l'heure actuelle, l'armée de Terre réalise 64 % de la norme d'entraînement fixée par la LPM

2019-2025, contre 60° % l'an dernier. Nous augmenterons ce niveau d'activité et de préparation opérationnelle dans les années à venir.

Ce qui nourrit la foi dans leur métier et la volonté de servir des soldats de nos unités, c'est le sentiment qu'ils ont de servir à quelque chose lorsqu'ils sont déployés en opération, mais aussi les moyens dont ils disposent pour leur entraînement et leur vie quotidienne. Si, l'an prochain, en dépit d'une augmentation de 3 milliards du budget des armées, les chauffeurs des bâtiments restent deux mois en attente de réparation et les munitions manquent pour s'entraîner, c'est que quelque chose ne va pas.

Nous ferons preuve de réactivité et de capacité d'adaptation. Si nous bénéficions de ressources supplémentaires, tant mieux. Sinon, je proposerai d'adapter le fonctionnement de l'armée de Terre, qui devra réduire les investissements pour garantir une approche à hauteur d'homme en matière d'entraînement, de niveau d'activité, de confiance des militaires dans leur équipement et de bon fonctionnement des équipements très performants que nous avons acquis, au premier rang desquels les Griffon, afin que nous ayons ce qu'il faut si nous devons partir au combat ce soir.

Dans le cadre de l'approche à hauteur d'homme, Madame Parly, ministre des Armées, avait mis en œuvre le plan « famille », qui a eu de forts effets concrets et psychologiques dans nos armées. Je milite pour sa prolongation. La démarche à hauteur d'homme n'est pas un retour mécanique sur une disponibilité, mais une question de solidarité générale et la capacité de prendre en compte les familles. Dans l'hypothèse d'un engagement majeur induisant des pertes nombreuses, la solidité de l'édifice, familles comprises, doit être prise en compte.

Il faut notamment tenir compte de l'hébergement des soldats dans leurs quartiers et du logement de leurs familles ailleurs. D'ores et déjà, le contrat d'externalisation de la gestion des logements domaniaux du ministère des armées (CEGeLOG) prévoit un nouveau prestataire, dans l'espoir d'obtenir une montée en gamme de la prestation.

La transformation de certaines emprises militaires n'est pas exclue, d'autant que la cession de nos infrastructures n'est plus, sauf exception, à l'ordre du jour. Le durcissement de nos armées nous a fait prendre conscience de leur importance, et de la nécessité de les inscrire dans une perspective de long terme. Nous devons, tout en tenant compte des données importantes que sont la pression immobilière et les enjeux d'aménagement du territoire à l'échelle locale, conserver les capacités d'hébergement et de logement, ainsi que de desserrement et de préparation opérationnelle, nécessaires à nos armées à l'avenir.

S'agissant de l'entraînement opérationnel durci, nous prévoyons d'atteindre 100 % de la norme d'entraînement après 2025. Dans l'économie générale de l'ajustement nécessaire, l'augmentation de notre niveau de préparation opérationnelle et d'entraînement, quitte à y consacrer des ressources supplémentaires ou, à défaut, en rabattre sur la préparation de l'avenir, sera probablement un élément de positionnement. Je milite résolument pour que, dans la construction du projet de loi de finances pour 2023, nous ayons les moyens de mener notre activité au bon niveau, et de maintenir, voire d'augmenter notre niveau de préparation opérationnelle et d'entraînement.

L'une des difficultés, pour l'armée de Terre, est de le mesurer. La marine nationale le mesure en jours de mer sur les bâtiments, l'armée de l'air en heures de vol sur les différentes

flottes. Pour notre part, nous le mesurons à travers les normes d'activité terrestre. De façon générale, nous durcirons notre entraînement selon la typologie des exercices que nous menons.

La conscription est une question difficile. Dans ma logique militaire de CEMAT, dont la priorité est de garantir l'efficacité opérationnelle, je considère, compte tenu de la technicité des moyens mis en œuvre, que le recours à des soldats professionnels est la bonne solution en matière d'opérationnalisation de l'outil militaire. Du point de vue de la nécessité de se préparer à une forme de menace ou d'action sur le territoire national, ce qui exige de garantir la souplesse des effectifs en les organisant autour d'un corps assez ramassé, avec la possibilité d'ouvrir assez largement le recrutement, la bonne solution est la réserve, à hauteur de quelques dizaines de milliers de personnes, même si son organisation actuelle n'est pas optimale. Généraliser la conscription, du point de vue de l'efficacité militaire, je n'y suis pas favorable, non sans être conscient de son intérêt pour diffuser l'esprit de défense, assurer le brassage des populations et satisfaire la volonté d'engagement de la jeunesse.

L'essentiel, me semble-t-il, est de veiller à ne pas dissocier la finalité opérationnelle des modalités d'organisation. Si on fait du militaire, avec de l'encadrement militaire, il faut viser une finalité militaire. Sinon, il s'agit d'une pièce de théâtre, consistant à faire comme si on était à l'armée, en faisant semblant de donner et d'exécuter des ordres. Au demeurant, la question des modalités et du changement d'échelle demeure, dès lors que chaque classe d'âge compte environ 800 000 jeunes.

M. le président Thomas Gassilloud. Mon général, nous vous remercions de la lucidité et de la franchise que vous avez partagées avec nous tout au long de cette audition.

*

* *

La séance est levée à treize heures.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Jean-Philippe Ardouin, M. Xavier Batut, Mme Valérie Bazin-Malgras, M. Mounir Belhamiti, M. Pierrick Berteloot, M. Christophe Bex, M. Hubert Brigand, M. Vincent Bru, Mme Caroline Colombier, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Christelle D'Intorni, Mme Martine Etienne, M. Emmanuel Fernandes, M. Jean-Marie Fiévet, Mme Stéphanie Galzy, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. Frank Giletti, M. Christian Girard, M. José Gonzalez, M. Laurent Jacobelli, M. Loïc Kervran, M. Bastien

Lachaud, Mme Anne Le Hénanff, Mme Murielle Lepvraud, Mme Delphine Lingemann, Mme Alexandra Martin, Mme Pascale Martin, Mme Michèle Martinez, M. Frédéric Mathieu, Mme Lysiane Métayer, Mme Anna Pic, Mme Josy Poueyto, M. Julien Rancoule, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Isabelle Santiago, Mme Nathalie Serre, M. Jean-Louis Thiériot, Mme Mélanie Thomin

Excusés. - M. Julien Bayou, Mme Yaël Braun-Pivet, M. Steve Chailloux, M. Yannick Favennec-Bécot, M. David Habib, M. Jean-Michel Jacques, M. Olivier Marleix, M. Pierre Morel-À-L'Huissier, Mme Valérie Rabault, M. Fabien Roussel, M. Mikaele Seo, M. Michaël Taverne